



Envoyé en préfecture le 24/11/2025

Reçu en préfecture le 24/11/2025

Publié le 24/11/2025

ID : 076-217605575-20251118-00_73_18-DE

SLOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	<p>L'an deux mil vingt cinq Le 18 novembre à 20 heures 30</p> <p>Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Boris DUBUC, Maire.</p>
DATE D'AFFICHAGE	<p><u>Etaient présents</u> : Boris DUBUC, Jacques BACHELET, Jean-Luc BERTHELOT, Raymond BONFILS, Christine DAMBRY, Xavier DUBOUDONNAY, Annick GUILLON, Benoît LUCAS, Jean-Marie NOEL, Gaëlle SPINNER</p> <p><u>Etaient absents</u> : Isaline HAMEL, Sandrine THOREL, Cindy MORELLEC.</p> <p><u>Procurations</u> : Philippe DIMARCO donne procuration à Jean-Marie NOEL Géraldine EUDIER donne procuration à Boris DUBUC</p> <p>Mme Annick GUILLON a été élue secrétaire de séance.</p>
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	<p>15</p> <p>Considérant la nécessité pour la collectivité d'acquérir un nouveau véhicule pour le service technique,</p>
PRESENTS :	Considérant que cette acquisition s'inscrit dans le cadre d'un budget prévisionnel de 14 412,09 € HT et 17 243,76 € TTC et que la location avec option d'achat permet de faciliter le financement de cet achat tout en offrant une flexibilité à la Mairie,
VOTANTS :	
PROCURATION :	Considérant que les frais d'entretien sont compris dans le contrat,
OBJET :	Considérant l'offre de location avec option d'achat auprès de Mobilize Financial Services pour un montant de 352,79 € TTC pour une durée de 48 mois, assurance
	Considérant que le prix du certificat d'immatriculation est compris dans le tarif,
	Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :
	1 - de ne pas approuver l'acquisition d'une Renault Zoe E-Tech électrique en location avec option d'achat dans les conditions exposées ci-dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Boris DUBUC.

